



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1232
24 November 2016

FRENCH
Original: ENGLISH

1120^e séance plénière
Journal n° 1120 du CP, point 11 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1232
PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU DU PROGRAMME
DE L'OSCE À ASTANA

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat du Bureau du programme de l'OSCE à Astana jusqu'au 31 décembre 2017.